

Le déploiement de nouvelles caméras municipales crée des interférences dans la majorité

En présence de la préfète de police, Frédérique Camilleri, le maire de Marseille a annoncé mercredi le déploiement de 55 nouvelles caméras. Cette annonce enterme définitivement le moratoire décrété au début du mandat et déclenche la colère des alliés écologistes.



Frédérique Camilleri et Benoît Payan se font expliquer le fonctionnement du centre de supervision urbaine. Photo : B.G.

Par Benoît Gilles,, le 10 Nov 2022

Lien :

<https://marsactu.fr/le-deploiement-de-nouvelles-cameras-municipales-cree-des-interferences-dans-la-majorite/>

Pour une fois, les caméras sont tournées vers le centre de supervision urbaine. Ce jeudi, dans une séquence au cordeau, le maire de Marseille et la préfète de police, Benoît Payan et Frédérique Camilleri, visitaient ensemble le "CSU" où convergent les images des 1500 caméras déployées à travers la ville durant l'ère Gaudin. Avec ce moment de communication, la Ville met officiellement fin au moratoire décrété en 2020, inscrit noir sur blanc dans le programme du Printemps marseillais et validé avec les autres composantes de la majorité de gauche. En réalité, dès les premiers mois du mandat, la machine a continué de tourner, comme *Marsactu* l'avait raconté à plusieurs reprises.

L'insistance de l'État, relayée par Gérard Darmanin d'abord, puis Emmanuel Macron lui-même, avait achevé de faire fondre à petits feux le gel annoncé de la vidéosurveillance municipale. "*Le moratoire est fini depuis plusieurs mois*", balaie Yannick Ohanessian, l'adjoint PS, à la sécurité et à la tranquillité publique, quand on lui rappelle l'engagement de début de mandat.

Une décision unilatérale qui crée du remous dans la majorité municipale. Le groupe écologiste et pluriel affiche publiquement son désaccord, sur le fond comme sur la forme par le biais d'un communiqué paru ce mercredi. Lors du dernier conseil municipal, Fabien Perez et ses collègues avaient prévu de lancer le débat sur le rapport d'activité 2021 de l'inspection générale des services (IGS), instance municipale de contrôle interne, dont un court chapitre résume "*l'évaluation du réseau de vidéosurveillance*". La dissension publique n'a pas eu lieu mais rebondit quelques jours plus tard, en réaction à l'annonce conjointe.

"Démagogie"

Toutes les études, y compris de la Cour des comptes, concluent à un résultat mitigé, en tout cas inférieur à celui qui serait obtenu si ces coûts étaient affectés à de la présence humaine sur la voie publique.

Fabien Perez

"La question de l'efficacité de la vidéosurveillance ne se pose plus de façon idéologique, expose Fabien Perez. Toutes les études, y compris de la Cour des comptes, concluent à un résultat mitigé, en tout cas inférieur à celui qui serait obtenu si ces coûts étaient affectés à de la présence humaine sur la voie publique". Le groupe écolo ne voit donc que de "la démagogie" dans cette nouvelle annonce de déploiement et "reste fidèle aux engagements de campagne du Printemps marseillais sur le moratoire". Ses neuf élus voteront contre toute délibération concluant à un redéploiement de la vidéosurveillance municipale. Pas sûr, cependant, que le conseil municipal soit consulté prochainement, le marché public révélé en février 2021 par Marsactu permettant déjà de créer de nouveaux sites d'implantation.

Ce jeudi, une réunion est prévue pour exposer l'audit commandé à l'IGS, "mais nous n'avons toujours pas le rapport", glisse-t-on chez EELV. Yannick Ohanessian promet de rendre public ce rapport qui a déjà fuité il y a plus d'un an dans *La Provence*, après que la municipalité l'a refusé à plusieurs journalistes et associations. D'un sourire, il évacue la polémique politique : "La majorité est plurielle, c'est ce qui fait sa qualité." Dans les couloirs de l'hôtel de Ville, on souligne tout de même la "mauvaise foi" du groupe, qui, nous dit-on, avait été informé de l'annonce du jour et a participé aux débats de la majorité autour de la fin du moratoire.

Écoles et déchets sauvages dans le viseur

L'adjoint à la sécurité préfère se concentrer sur la présentation en cours, qu'il voit plutôt comme une amélioration du dispositif de 1600 caméras déployées "à marche forcée" par la précédente majorité. Entre autres révélations, l'audit resté secret pointerait le fait qu'un tiers du parc de caméras marseillais serait en panne ou inefficace. "L'installation des caméras répondait à des attentes clientélares", cingle l'adjoint en direction de ses prédécesseurs. Pour l'heure, la Ville n'envisage pas de redéployer ces caméras inutiles, mais parie sur de nouvelles missions, plus en adéquation avec les compétences municipales. "Trop de caméras ont été installées de manière farfelue, pour faire plaisir aux gens comme un cadeau de Noël, image Benoît Payan. Nous souhaitons les affecter à des besoins spécifiques".

La moitié des nouvelles caméras seront donc positionnées sur les zones blanches "des quartiers populaires, des quartiers Nord", en priorité pour la sécurité à proximité des écoles et des crèches, "une question majeure", mais aussi "pour la sécurité environnementale", en tentant de prévenir ou de punir les jets d'ordures ou de déchets inertes, dans l'espace public, la mer, les rivières...

En illustration de ces nouvelles missions, une opératrice municipale présente le cas d'une personne observée en train de laisser un encombrant dans une zone déjà envahie d'ordures, cas qui s'est traduit par une transmission au parquet. De quoi illustrer la nouvelle donne que la gouvernance entend imprimer à ce déploiement. Un resserrement sur les compétences municipales qui ne satisfait pas les alliés écologistes. "Nous pensons que c'est là une erreur politique, formule l'élu écolo. On n'est pas rassuré dans la ville par un petit œil dans le noir. On est rassuré par une présence humaine, accrue, quotidienne."

L'élu pointe également le coût important pour la municipalité, tant dans l'installation que dans l'entretien. "Cela représente tout de même sept millions d'euros par an", insiste Fabien Perez. Une facture que Yannick Ohanessian évalue un peu en dessous, "entre cinq et six millions d'euros par an".

Un visionnage par la police nationale renforcé

Mais la nouvelle donne vidéo est censée écarter les points les plus durs de la facture. Ainsi l'État doit prendre à sa charge l'installation du réseau de fibre maison qui doit permettre d'assurer l'acheminement des données. La location à Orange de crêneaux sur les réseaux de fibre optique fait aujourd'hui partie du coût élevé de la maintenance des caméras municipales.

L'autre point dur tient au partenariat public-public sous-tendu par ce réseau policier. En effet, les policiers municipaux sont souvent distraits de leur mission première de surveillance en direct de l'espace public par les sollicitations constantes de leurs collègues de la nationale qui souhaite pouvoir accéder aux images. Un constat posé par l'IGS dans son rapport annuel, comme un résumé de son audit : En effet, ces agents sont aujourd'hui mobilisés sur des activités périphériques (recherches préalables avant réquisition notamment), et ce malgré d'importants efforts fournis aux partenaires étatiques (accès aux postes vidéo des salles annexes du CSU, postes déportés permettant de visualiser des images, en direct et en différé, etc....). La municipalité évalue cette forme de sous-traitance à 70 % du temps de travail de ses agents affectés au visionnage. Désormais les 350 réquisitions adressées tous les mois au centre de supervision municipale pourront être traités en direct par 28 autres sites, se félicite Frédérique Camilleri. "L'État finance à 100 % le déport des images de la vidéosurveillance vers tous les sites de la police à Marseille." Un dispositif "totalement inédit", se félicite la préfète.

La préfète de police tord le cou à une "idée reçue" formulée par... Emmanuel Macron

En revanche, la cheffe des policiers marseillais, experte du "pilonnage" du narcotrafic, tord volontiers le cou à ce qu'elle présente "comme une idée reçue". "La vidéosurveillance ne permet pas de résoudre des affaires de trafic. Cela fonctionne grâce à un travail de terrain", défend-elle. Une position inverse de celle tenue par Emmanuel

Macron lors de son discours du Pharo en septembre 2021, plaidant alors pour le déploiement de 500 nouvelles caméras pour juguler le trafic de drogue.

Ces 55 caméras sont donc les premières d'un déploiement plus vaste à l'échelle de la Ville. Le maire se refuse à dire jusqu'où va porter l'effort conjoint. Pour l'heure, le curseur est à 11 % de la proposition présidentielle. Mais sur ce thème, le maire peut trouver des alliés au-delà de sa majorité.